

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00642 Numéro SIREN : 499 621 670 Nom ou dénomination : A.C. CONCEPTS

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2021 sous le numéro de dépôt 8806

SARL A.C. CONCEPTS
S.A.R.L. au capital de 12 500,00 Euros
Siège social : 1611, Chemin des Queutes
Zac des Hunaudières
72230 RUAUDIN
R.C.S : 499621670 Le MANS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2021

Le 30/06/2021,
à 20 heures,

Madame Dominique TILLY, détenant 25 parts sociales,
Monsieur Thierry CORONA, détenant 1 parts sociales,
Monsieur Antoine CORONA, détenant 99 parts sociales,

associés de la société **SARL A.C. CONCEPTS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Antoine CORONA, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

RT DT

- Approbation de ces conventions,
- Approbation de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître **un bénéfice de 30 845,74 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020** faisant ressortir **un bénéfice de 30 845,74 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **635 454,03 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **666 299,77 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **666 299,77 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 666 299,77 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DT AC

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Mr Antoine CORONA, Me Dominique TILLY et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide de modifier la rémunération du gérant pour la porter à un montant maximum de 60.000 Euros bruts annuels, à compter du 01/01/2021.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

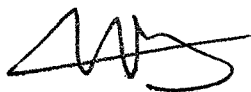
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



TILLY
associée



SARL A.C. CONCEPTS

Numéro SIRET : 49962167000037

1611, Chemin des Queutes
Zac des Hunaudières
72230 RUAUDIN

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2020

Certifiés conformes par le gérant:-

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, likely representing the name of the manager.

Sommaire

Bilan et Resultat	1
Préambule	4
Notes sur le bilan actif	5
Notes sur le bilan passif	7

Bilan

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement		183	183				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		4 787	2 713	2 074	0,22	2 314	0,28
Autres immobilisations incorporelles		146 670	33 613	113 056	12,03	8 953	1,08
Installations techniques, matériel & outillage industriels		71 791	65 997	5 794	0,62	9 009	1,08
Autres immobilisations corporelles		73 636	49 571	24 065	2,56	34 580	4,15
Immobilisations en cours		9 386		9 386	1,00	5 262	0,63
Autres Participations		400		400	0,04	400	0,05
Autres immobilisations financières		2 044		2 044	0,22	2 006	0,24
	TOTAL (I)	308 897	152 078	156 819	16,69	62 524	7,51
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		2 229		2 229	0,24		
Marchandises		212 761		212 761	22,64	210 802	25,32
Clients et comptes rattachés		136 469	25 725	110 744	11,79	137 161	16,48
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		364		364	0,04	531	0,06
. Personnel		472		472	0,05	3 280	0,39
. Organismes sociaux		2 809		2 809	0,30	2 734	0,33
. Etat, impôts sur les bénéfices						7 333	0,88
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		6 490		6 490	0,69	9 525	1,14
. Autres		100 103		100 103	10,65	181 779	21,84
Disponibilités		298 175		298 175	31,74	182 070	21,87
Charges constatées d'avance		48 602		48 602	5,17	34 730	4,17
	TOTAL (II)	808 473	25 725	782 748	83,31	769 945	92,49
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
	TOTAL ACTIF (0 à V)	1 117 370	177 803	939 568	100,00	832 469	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 12 500)	12 500	1,33	12 500	1,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	20 290	2,16	20 290	2,44
Réserve légale	7 506	0,80	7 506	0,90
Report à nouveau	635 454	67,63	602 632	72,39
Résultat de l'exercice	30 846	3,28	32 822	3,94
TOTAL(I)	706 596	75,20	675 751	81,17
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Découverts, concours bancaires	135	0,01	132	0,02
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 732	18,06	103 949	12,49
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	17 556	1,87	10 755	1,29
. Organismes sociaux	13 923	1,48	5 118	0,61
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 173	0,12		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	764	0,08	581	0,07
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 102	0,12	824	0,10
Autres dettes	25 560	2,72	35 359	4,25
Produits constatés d'avance	3 027	0,32		
TOTAL(IV)	232 971	24,60	156 719	18,83
TOTAL PASSIF (I à V)	939 568	100,00	832 469	100,00



Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 939 567,76 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 30 845,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/05/2021 par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement = 183 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	183	183		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	183	183		

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 308 897 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	43 376	109 711	1 447	151 639
Immobilisations corporelles	148 004	2 686		154 813
Immobilisations financières	2 406	38		2 444
TOTAL	193 786	112 435	1 447	308 897

Amortissements et provisions d'actif = 152 078 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	32 109	5 847	1 447	36 509
Immobilisations corporelles	99 153	16 416		115 569
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	131 262	22 263	1 447	152 078

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	183	183	0	1 ans
Brevet plaques	4 787	2 713	2 074	20 ans
Site web ac concepts.com	33 469	27 076	6 393	de 3 à 10 ans
Logiciels	6 490	3 611	2 878	de 1 à 5 ans
Hipotypose plateforme	106 711	2 926	103 785	de 6 à 10 ans
Materiel et outillag	500	210	290	5 ans
Materiel prod fers	30 543	25 204	5 340	de 3 à 8 ans
Outillage prod plaques	40 748	40 584	164	10 ans
Inst.agenc.divers	4 642	2 903	1 739	8 ans
Materiel de transpor	17 900	17 900	0	4 ans
Mat.bureau & informat	35 806	16 365	19 441	de 3 à 8 ans
Mobilier	9 401	7 834	1 567	de 3 à 6 ans
Mobilier-obstacle	4 597	4 488	109	de 3 à 4 ans
Materiel commercial	1 290	82	1 208	4 ans
Immo en cours : protos fers	9 386	0	9 386	Non amortiss.
TOTAL	306 453	152 078	154 375	

Etat des créances = 297 353 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 044		2 044
Actif circulant & charges d'avance	295 308	197 204	98 104
TOTAL	297 353	197 204	100 148

Provisions pour dépréciation = 25 725 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 065	25 725	3 065		25 725
Comptes financiers					
TOTAL	3 065	25 725	3 065		25 725

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 075 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 075
Disponibilités	
TOTAL	2 075

Charges constatées d'avance = 48 602 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Capital social = 12 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	125	100,00	12 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	125	100,00	12 500

Etat des dettes = 232 971 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	135	135		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	169 732	169 732		
Dettes fiscales & sociales	34 518	34 518		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	25 560	25 560		
Produits constatés d'avance	3 027	3 027		
TOTAL	232 971	232 971		

Charges à payer par postes du bilan = 50 071 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	135
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	28 083
Dettes fiscales & sociales	21 852
Autres dettes	
TOTAL	50 071

Produits constatés d'avance = 3 027 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.